



Ville de Coquelles

Ville du tunnel sous la Manche

Le 19 juin 2026
Le Maire de Coquelles
à
Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le mardi **23 juin 2026 à 18H30** au lieu habituel de ses séances.

ORDRE DU JOUR :

I / FINANCES

- 01 Décision modificative n°1 du budget général de l'exercice 2026.
- 02 Décision modificative n°2 du budget général de l'exercice 2026.
- 03 Subvention au club accordéon ACC.
- 04 Colonie « Neige » : demande de remboursement pour cas de force majeure.
- 05 Nouveaux tarifs de la TLPE.
- 06 Nouveaux tarifs de la restauration scolaire.

II / PERSONNEL

- 07 Création des postes CDD de « garderie/cantine » pour l'année scolaire 2026/2027.

III / MUNICIPALITE

- 08 Règlement du Conseil Municipal.
- 09 Règlement de la Commission d'Appel d'Offres.
- 10 Délégation d'un pouvoir du Conseil Municipal à Monsieur le Maire.

IV / SERVICE ANIMATION

- 11 Centre aéré de l'automne 2026.

V / MEDIATHEQUE

- 12 Organisation d'une sortie à Boulogne sur Mer le 8 août 2026.

VI / URBANISME

- 13 Dénomination d'une voie.

VII / DIVERS

- 14 Convention de mise à disposition du minibus municipal.
- 15 Commercialisation d'espaces publicitaires sur le minibus communal.

VIII / QUESTIONS ORALES

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Coquelles

Michel HAMY.

